



Communiqué

Pour diffusion immédiate



La Ville de Magog dévoile les résultats des premières étapes de sa planification stratégique

Magog, le 7 mai 2012 — Le comité responsable de mener à terme les premières étapes de la démarche de planification stratégique initiée par la Ville de Magog a aujourd'hui dévoilé, en conférence de presse, les résultats de ses analyses. L'énoncé de vision et les orientations stratégiques proposées serviront de point de départ lors des consultations citoyennes qui auront lieu les 29 mai et 9 juin prochain.

« Le comité de planification stratégique a consacré les derniers mois à franchir les premières étapes d'une démarche structurée qui nous permettra de réussir notre virage vers un avenir prospère », a affirmé la mairesse de Magog, M^{me} Vicki May Hamm. « Concrètement, nous avons commencé par réaliser un diagnostic sur la situation actuelle de Magog grâce à l'étude de 15 thématiques couvrant les dimensions économique, sociale et environnementale ainsi que la gestion municipale. Les différents éléments identifiés dans le diagnostic nous ont ensuite permis de construire un énoncé de vision qui décrit ce que nous souhaitons que Magog soit en 2030. Le fruit de ces réflexions et de nombreuses discussions nous permettent aujourd'hui de proposer des orientations stratégiques pour atteindre la vision souhaitée. »

Les orientations stratégiques identifiées par le comité sont les suivantes :

1. Assurer un développement du territoire qui préserve et valorise le patrimoine historique et environnemental de Magog, tout en favorisant la pratique des activités physiques et de plein air.
2. Faciliter l'intégration, l'équité sociale et le développement d'un fort sentiment d'appartenance en misant sur un développement par quartier et en renforçant le caractère animé et culturel de la ville.
3. Renforcer l'économie de Magog en se développant dans les secteurs de la santé, du tourisme responsable, du savoir et des technologies vertes.



4. Conscientiser et inciter les citoyens, les organisations et les services municipaux à la mise en œuvre de pratiques éco-responsables en matière de gestion de l'eau, de gestion des matières résiduelles, de la qualité de l'air et de la préservation des paysages et des milieux naturels.
5. Innover dans les services et infrastructures municipaux et communautaires afin de pouvoir attirer des entrepreneurs, des professionnels et des familles, tout en répondant aux besoins d'une population multi-générationnelle et en croissance continue.
6. Miser sur une démarche concertée de développement touristique, favorisant l'adhésion de la population et conduisant à une offre innovante et reconnue.
7. Soutenir la mise en place de démarches de concertation et de partenariat qui encouragent l'engagement de la communauté locale et la synergie avec les acteurs régionaux.
8. Favoriser l'attraction et la rétention d'une main d'œuvre qualifiée dont les compétences sont en adéquation avec les axes de développement de Magog, en misant sur la qualité et l'accessibilité de l'éducation et de la formation.

Ces orientations seront discutées lors des consultations citoyennes. Les participants seront invités à s'exprimer sur plusieurs sujets qui les interpellent. Grâce à une animation dynamique et des ateliers en sous-groupes, ils pourront partager leur point de vue et cibler les actions prioritaires pour assurer que l'avenir de Magog soit le fruit d'une vision concertée.

Les personnes intéressées à connaître l'ensemble des résultats des premières étapes de l'exercice de planification stratégique peuvent consulter le rapport synthèse disponible au www.imaginonsdemain.com.

La mairesse et le directeur général tiennent à préciser que ces consultations citoyennes sont une première à la Ville de Magog et invitent toute la population à y participer en grand nombre le mardi 29 mai, de 18 h 30 à 21 h 30, à la salle Ovila-Bergeron du centre communautaire ou encore le samedi 9 juin, de 13 h à 16 h, au sous-sol de l'église St-Jean-Bosco. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en ligne au www.imaginonsdemain.com, par téléphone au 819 843-6501, poste 356 ou en personne à la réception de l'hôtel de ville (7, rue Principale Est).

- 30 -

Source : Service des communications
819 843-6501

Information : Madame Vicki May Hamm, mairesse de Magog
Monsieur Armand Comeau, directeur général